

L'ÉGLISE DE RENNES-LE-CHATEAU

Un musée pas très catholique...

Le 2 octobre 1988, le journaliste Michel Tarrus publiait un article dans le journal *L'Indépendant* dans lequel il s'indigne notamment sur le fait que la visite de l'église Sainte Marie-Madeleine de Rennes-le-Château, pièce principale de l'énigme, soit payante ! Il restitue également une certaine ambiance sur la colline durant ces années.

Dans l'énigme trésoraire que constituerait le territoire même de Rennes-le-Château, l'église a toujours représenté la pièce à conviction majeure. En détenir la clé, c'était s'assurer une présence, voire un accès primordial sur la bonne piste.

Le curé Saunière avait en effet remanié l'édifice daté des premiers siècles en un monument très saint-sulpicien. Dans une commune où les divers propriétaires (mairie, ancien domaine du curé, château, etc.) occupent, en terme de recherches, des positions privilégiées, le rôle de concierge-sacristain est donc vite devenu une charge importante. Il y a une vingtaine d'années, M. Buthion combinait l'accueil hôtelier à la villa Béthanie avec la visite de l'église. Le restaurateur vous y accompagnait tandis qu'une cassette déversait l'histoire emberlificotée du site de Rennes. Un commentaire halluciné où même les Wisigoths ne s'y seraient pas retrouvés.

Quelques années plus tard, le maire M. Lambège décidait un semblant d'organisation touristique locale qui a perduré bon gré, mal gré jusqu'ici.

Mme Edmonde Sauzède, épouse de l'employé municipal, recevait la responsabilité de la petite librairie et le gardiennage de l'église. L'entrée payante se trouva de ce fait associée à une billetterie de musée dont l'église en fait constituait l'essentiel. Car,

hormis quelques vestiges archéologiques et l'amorce d'un boyau souterrain dûment grillagé, il n'y avait rien d'autre à proposer que la découverte du monument culturel soi-disant codé par le fantasque abbé (statues, dallage, chemin de croix, bas-relief de l'autel).

Un casse-tête ésotérique certes, mais plus concrètement une façon de livrer le visiteur à lui-même après qu'il ait passé la monnaie. Si bien que cette « tolérance » pouvait durer encore longtemps. On sait en effet qu'une église paroissiale est avant tout destinée au culte et ne peut faire l'objet d'une exploitation commerciale. Il faut dire ensuite que le négoce se porte bien à Rennes.

Avec 20.000 à 30.000 visiteurs par an, l'argent rentre dans les caisses avec une régularité bénéfique pour un village pauvre. Les recettes iraient d'ailleurs à l'entretien des chemins. Elles ont peu inspiré l'amélioration de l'accueil général et la valorisation de l'édifice (le clocher fut réparé in extrémis l'hiver dernier).

Cette exploitation singulière aurait pu se prolonger long-

temps encore si le clergé n'avait décidé peu à peu d'y mettre bon ordre



• L'intérieur de l'édifice : un cadre qui serait peu propice à la méditation.
(Photos P. Davy)

Plaintes en série

Tout s'est précipité dernièrement. Disons que les prêtres de la région n'ont jamais très bien admis la notoriété tapageuse de l'endroit. Lors de la journée d'anniversaire de l'arrivée de Béranger Saunière à Rennes voici cinq ans, le père Berland, s'était porté volontaire pour célébrer l'office.

Pourtant, d'autres prêtres de passage avouent que l'iconographie saint-sulpicienne et exacerbée de l'édifice inspire peu la méditation et la prière. L'imagerie délirante provoque le malaise. « *Ce lieu est terrible* » comme dit l'inscription en latin au-dessus de la porte.

Il y a enfin cette statue du diable supportant le bénitier que l'on reçoit en pleine face dès l'entrée, avec la vigueur d'une magistrale paire de gifles. Par ailleurs, le best-seller de Jean-Michel Thibeault, qui romance exagérément la vie privée de l'abbé Saunière a quelque peu scandalisé le clergé audois. Aussi L'évêché mit-il son veto aux perspectives de tournage du film de FR3 dans l'église.

Toutes choses qui ont fini par créer une certaine tension, ramener même la vigilance,

alors que les nouveaux décrets de Rome ont été réactualisés quant à l'utilisation des lieux de culte à des fins purement profanes.

A Rennes, le père Berland, qui dessert la paroisse, dit la messe une à deux fois par mois. S'il n'y a qu'une poignée de fidèles, au moins s'agit-il d'une assemblée de prière absolument comme les autres. Entendez que les spécificités du lieu deviennent secondaires. La fermeture excessive de la porte (contre les resquilleurs) est, semble-t-il, peu appréciée. Quant au fameux diable grimaçant, il serait envisagé de le déplacer.

Bref, cela ne sent plus le soufre, mais plutôt la reprise en mains. Jusqu'à cet été où survint la goutte d'eau qui a fait déborder le bénitier. Il s'agirait de plaintes qui seraient allées à la préfecture et à l'évêché. Des visiteurs se sont offusqués de devoir payer l'entrée. Ou alors on leur a demandé un peu trop sèchement les six francs. Au moins, du temps d'Edmonde Sauzède, celle-ci y mettait les formes et savait malicieusement emballer l'affaire.



• La statue du diable supportant le bénitier sera-t-elle déplacée ?

Sur la photographie montrant le maître-autel, on peut également voir la lampe rosaire de l'abbé Saunière volée par des vandales qui endommagèrent aussi un vitrail lors d'une intrusion nocturne dans l'église en 1984.

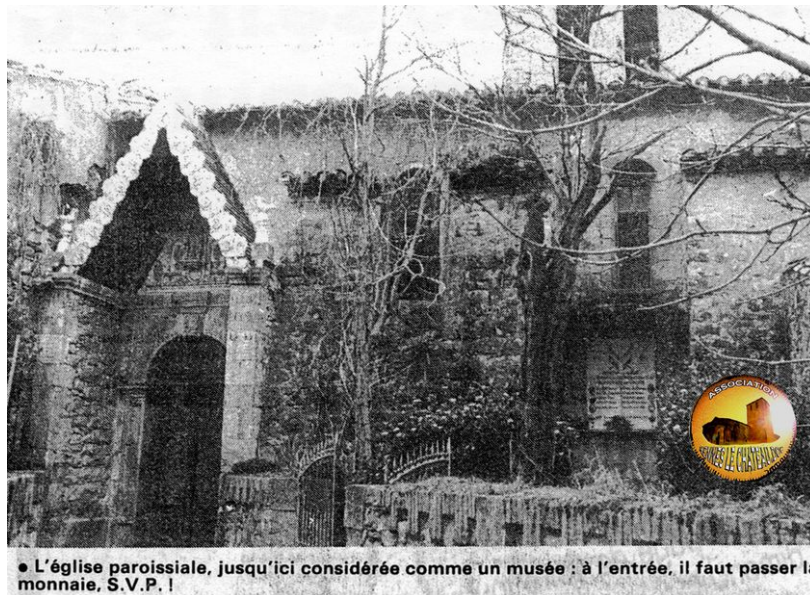
Certes, on payait pour l'église mais en supplément, il y avait ce contact dispensé par un guide malicieux, cette dame faisant mine d'en dire un peu et de savoir beaucoup.

Toujours est-il que l'évêque et un représentant des Beaux Arts se sont rendus à Rennes afin d'examiner au plus près le musée contesté. Reste à savoir maintenant ce qu'envisage de faire la commune mise au pied du mur, depuis que la cohabitation entre l'énigme et la religion ne passe plus.

Au-delà de ce litige, il serait temps que le succès de Rennes soit rationalisé d'une façon logique. Lucien Faure, le nouveau conseiller général, planche là-dessus, paraît-il. Il est vrai que son prédécesseur M. Capdeville regardait « le trésor de Rennes » avec la bienveillance accordée à une curiosité locale, sans pour autant vouloir se mêler des affaires de son vieil ami Lambèze, le maire.

Dans quelques mois, le feuilleton de FR3 va donner une nouvelle impulsion à la fréquentation de ce site. Or il y est toujours aussi peu préparé. Derrière, le conflit sur l'église-musée, se profile l'urgence d'un débat, sortir Rennes des désordres habituels pour que sa célébrité s'insère dans le giron touristique départemental. En voilà un programme.

M. T.



● L'église paroissiale, jusqu'ici considérée comme un musée : à l'entrée, il faut passer la monnaie, S.V.P. !

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news